

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2021**

Délibération
n°2021.11.175.B

**Organisation d'une
matinée des assistant(e)s
maternel(le)s du territoire
de GrandAngoulême :
demande de subvention
auprès de la Caisse
d'Allocations Familiales
de la Charente**

LE VINGT CINQ NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 18 h 30, les membres du Bureau Communautaire se sont réunis suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 19 novembre 2021

Secrétaire de Séance : Philippe VERGNAUD

Membres présents : Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, François ELIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir : Michel ANDRIEUX à Anne-Marie TERRADE, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Gérard DESAPHY à François ELIE, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Isabelle MOUFFLET à Jean-Luc MARTIAL, Hassane ZIAT à Michaël LAVILLE,

Excusé(s) : Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Hassane ZIAT

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021

**DÉLIBÉRATION
N° 2021.11.175.B**

ENFANCE - JEUNESSE

Rapporteur : Madame GINGAST

ORGANISATION D'UNE MATINÉE DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S DU TERRITOIRE DE GRANDANGOULEME : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA CHARENTE

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) de GrandAngoulême, la coordination communautaire Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) co-anime, depuis mai 2021, le réseau des Relais Petite Enfance (RPE) situés sur le territoire de GrandAngoulême.

Dès les premières rencontres de ce réseau, les échanges professionnels ont été très riches et centrés essentiellement sur le métier d'assistant maternel qui a été particulièrement mis à mal par la crise sanitaire. « Isolement, manque de reconnaissance et de considération de leur métier, de leur investissement et de leur dévouement » sont des sentiments et ressentis exprimés quotidiennement par les assistants maternels durant cette crise et aujourd'hui encore, auprès des animatrices des RPE.

Cette crise sanitaire a d'ailleurs fortement accentué la diminution du nombre d'assistants maternels sur le territoire de l'agglomération, tout comme à l'échelle nationale.

Au-delà des professionnels de la petite-enfance et des partenaires, les élus locaux sont particulièrement inquiets devant cette baisse du nombre d'assistants maternels, d'autant plus que, sur certains secteurs du territoire communautaire, l'offre d'accueil individuel est la seule pouvant répondre aux besoins des familles.

Ainsi, sous l'impulsion de ce réseau des RPE et à l'occasion de la « Journée Nationale des Assistants Maternels », GrandAngoulême souhaite témoigner son soutien et sa reconnaissance auprès des assistants maternels du territoire en organisant un évènement dédié à la valorisation de cette profession.

Au cours de cette matinée intitulée « *Assistant(e)s maternel(le)s, et si on prenait soin de vous ?* », les 480 professionnels de GrandAngoulême seront invités à participer à différents ateliers de développement personnel et surtout à se retrouver entre pairs et échanger, notamment avec les 11 animatrices de RPE présentes, autour de moments conviviaux.

Cet évènement est prévu le samedi 27 novembre 2021, de 9h00 à 14h30, à Krysalide, la pépinière d'entreprises, au parc d'activités du Grand Girac, à Saint-Michel.

Un co-financement de la CAF Charente peut être envisagé, à hauteur de 30% du total des dépenses, soit 1 656,33€.

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à déposer un dossier auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente sollicitant une subvention de 1 656,33€ € au titre de la Convention Territoriale Globale de GrandAngoulême,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération et à cet évènement.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u> 01 décembre 2021	<u>Affiché le :</u> 02 décembre 2021